sgen Cfdt: ÉTRANGER

L'ÉDITO

DU 5 MARS 2021

ISVL : le Sgen-CFDT demande une remise à niveau des primes des détachés

L'**ISVL** de janvier 2021 est en **baisse** par rapport à janvier 2020 **pour 62% des personnels**, alors que seuls 28% d'entre eux étaient touchés l'an dernier et 46% en 2019 ! Si l'euro fort par rapport au dollar est une des principales explications à cette forte baisse, les personnels concernés expriment leur **très fort mécontentement**.

L'ISVL ne remplit pas son rôle.

Le Sgen-CFDT de l'étranger dénonce le fait que l'ISVL ne compense pas justement les coûts liés à l'expatriation. Dès sa mise en œuvre, elle a révélé son **inadéquation** à répondre aux besoins des personnels résidents. Aujourd'hui, elle montre son **incapacité à répondre aux surcoûts liés à la crise sanitaire**.

Le groupe de travail du 4 mars sur l'actualisation de l'ISVL a permis de discuter des problèmes posés cette année par ces baisses importantes. Un **statut unique** et une **réforme indemnitaire pour tous les personnels détachés** seraient une voie juste et cohérente.

Le Sgen-CFDT de l'étranger considère qu'une **remise à niveau des rémunérations des résident·es** est essentielle pour de meilleures conditions de vie à l'étranger.

Sgen-CFDT de l'étranger – 47 avenue Simon-Bolivar – 75950 PARIS cedex 19
tél. +33 1 56 41 51 20 – télécopie +33 1 56 41 51 11 – courriel etranger@sgen.cfdt.fr – skype sgenetranger
https://etranger.sgen-cfdt.fr – facebook Sgen-CFDT Etranger – twitter @sgenetranger